PREDIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

SITE DES SOULIERES

COMMUNE DE BIOT (ALPES-MARITIMES, 06)

EPF PACA
Version du 08/12/2015

collection des études

biotope
faune, flore & environnement

Agence Provence Alpes Côte d'Azur
55 rue de la République
83340 Le Luc en Provence
Tél. : 04 94 50 29 18
e-mail : paca@biotope.fr

Libellé du marché	Prédiagnostic Quartier des « SOULIERES » - Commune de BIOT (06)
Version / indice	Version finale
Date	15/12/2015
Nom de fichier	Prédiagnostic_EPF_BIOT_Soulieres.doc

Méthode appliquée

Le présent prédiagnostic a pour objet de déterminer les risques et les opportunités liés à la biodiversité pour un projet d'aménagement sur le site d'étude.

Ce prédiagnostic a ainsi consisté en :

- un bilan de la bibliographie et des données publiques disponibles sur le site d'étude ;
- un bilan des zonages du patrimoine naturel concernant le site d'étude ;
- un repérage pluridisciplinaire des milieux et de leurs potentialités d'accueil pour la flore et les différents groupes de faune. Cette visite de terrain a été conduite le 7 décembre 2015 par deux experts de Biotope.

Les différents milieux, naturels ou non, du site d'étude ont été parcourus dans un objectif d'optimisation des observations opportunistes d'espèces pouvant constituer un enjeu de conservation et/ou une contrainte réglementaire pour un projet d'aménagement. L'attention s'est notamment portée sur les supports locaux de diversification des espèces : zones humides et cours d'eau, arbres âgés, boisements et leurs lisières, éléments minéraux naturels, ruines et autres éléments de bâti, macrodéchets…

Une synthèse et un bilan d'aide à la décision sont proposés, assortis d'une cartographie.

Précisions sur les niveaux d'enjeux identifiés

La qualification des niveaux d'enjeux potentiels du site d'étude suit la logique et l'échelle suivantes :

Niveau d'enjeu	*Commentaire*
TRES FORT	**Espèces de faune ou de flore** Présence d'au moins un milieu favorable au groupe biologique considéré Diversité pressentie importante Présence d'au moins une espèce très rare/très menacée (= liste rouge UICN régionale ou nationale : EN, CR, ou outil équivalent) au sein des cortège(s) associé(s)
	Habitats Habitat (semi-)naturel très rare et menacé en France et dans la région administrative du site d'étude
FORT	**Espèces de faune ou de flore** Présence d'au moins un milieu favorable au groupe biologique considéré Diversité pressentie importante Présence d'au moins une espèce rare/ menacée (= liste rouge UICN régionale ou nationale : VU, ou outil équivalent) au sein des cortège(s) associé(s)
	Habitats Habitat (semi-)naturel rare et menacé dans la région administrative du site d'étude
MOYEN	**Espèces de faune ou de flore** Présence d'au moins un milieu favorable au groupe biologique considéré Diversité pressentie importante Cortège(s) associé(s) principalement constitué(s) d'espèces communes, présence de quelques espèces moins fréquentes (= liste rouge UICN régionale ou nationale : NT, ou outil équivalent)
	Habitats Habitat (semi-)naturel fréquent mais menacé OU habitat rare mais non menacé dans la région administrative du site d'étude
FAIBLE	**Espèces de faune ou de flore** Présence d'au moins un milieu favorable au groupe biologique considéré Faible diversité pressentie Cortège(s) associé(s) constitué(s) d'espèces communes (= liste rouge UICN régionale ou nationale : LC, ou outil équivalent)
	Habitats Habitat (semi-)naturel fréquent et non menacé en France et dans la région administrative du site d'étude
NUL	**Espèces de faune ou de flore** Absence de milieu favorable au groupe biologique considéré, qui est donc présumé absent du site d'étude
	Habitats Milieu très artificialisé (route, parking goudronné…) peu favorable à la biodiversité

Dans le cadre de la synthèse globale des enjeux écologiques, la règle de l'enjeu le plus fort est privilégiée. Ainsi, chaque secteur du site d'étude acquiert le niveau d'enjeu de l'enjeu le plus fort qu'il accueille.

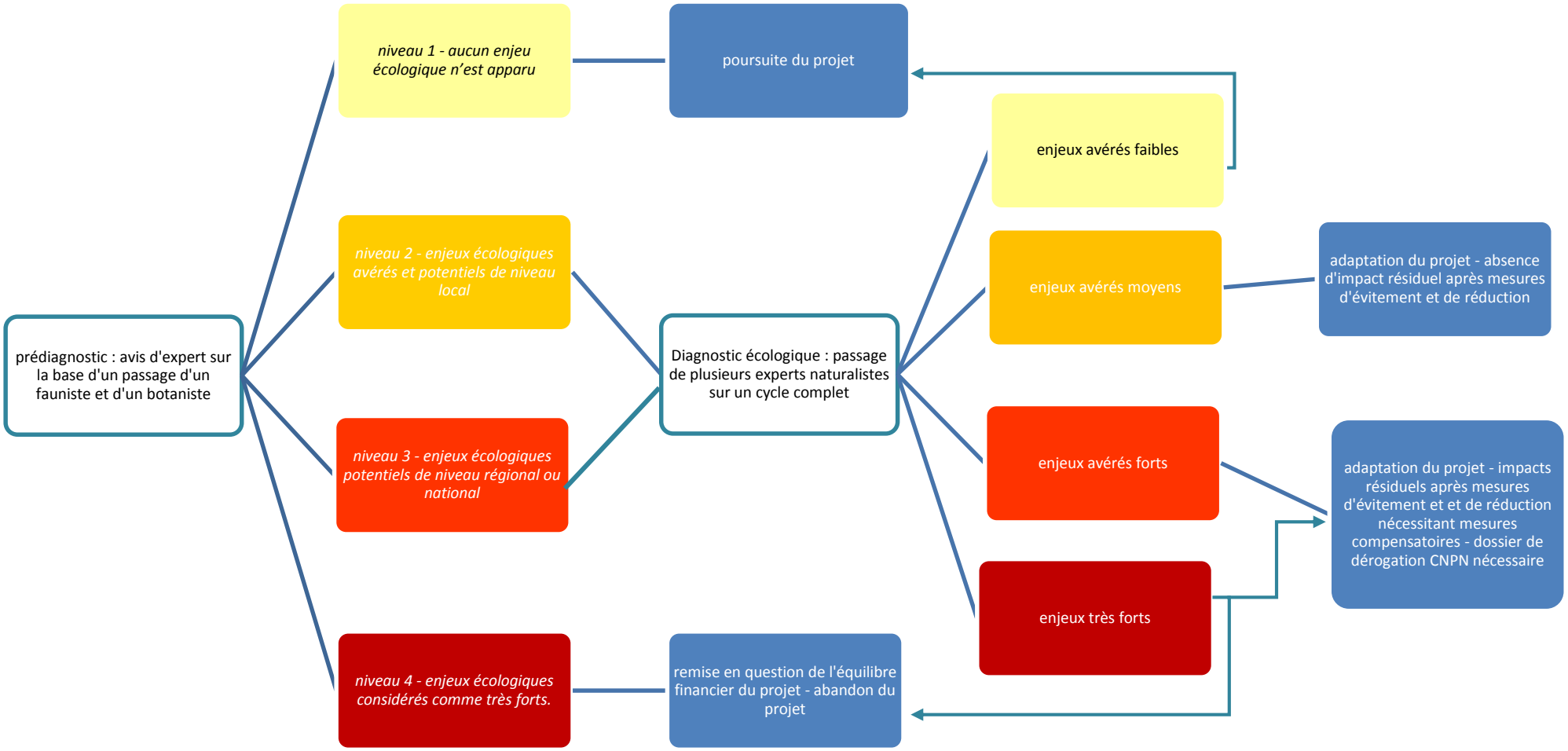
prédiagnostic : avis d'expert sur la base d'un passage d'un faunistе et d'un botaniste
niveau 1 - aucun enjeu écologique n'est apparu
niveau 2 - enjeux écologiques avérés et potentiels de niveau local
niveau 3 - enjeux écologiques potentiels de niveau régional ou national
niveau 4 - enjeux écologiques considérés comme très forts.
poursuite du projet
Diagnostic écologique : passage de plusieurs experts naturalistes sur un cycle complet
remise en question de l'équilibre financier du projet - abandon du projet
enjeux avérés faibles
enjeux avérés moyens
enjeux avérés forts
enjeux très forts
adaptation du projet - absence d'impact résiduel après mesures d'évitement et de réduction
adaptation du projet - impacts résiduels après mesures d'évitement et et de réduction nécessitant mesures compensatoires - dossier de dérogation CNPN nécessaire

Bilan des données disponibles

Bibliographie et données publiques disponibles relatives au site d'étude

Mise à part les bases de données citées en annexes et consultées afin de compléter le prédiagnostic, il n'y a pas de données disponibles.

Consultations

Base de données SILENE Flore et Faune

Base de données Faune PACA (LPO PACA)

Etat des connaissances

FAIBLE	MOYEN ou VARIABLE	BON

Des études complémentaires sont-elles nécessaires ?	*OUI*	*NON*

Bilan des zonages du patrimoine naturel

Bilan établi sur le site de projet et dans un rayon de 5 km alentours.

Zonages réglementaires du patrimoine naturel

APPB – Terme blanc	1,9 km à l'Est

Zonages d'inventaires du patrimoine naturel

ZNIEFF de type I – Massif de Biot	1,1 km au nord-est
ZNIEFF de type II - Forêts de la Brague, de Sartoux et de la Valmasque	1,3 km à l'ouest
ZNIEFF de type II - Étang de Vaugrenier	4 km à l'est
ZNIEFF de type II - Prairies et cours inférieur de la Brague	3,4 km au sud-est

Protections contractuelles (aire d'adhésion PN, Natura 2000, PNR, PNA, CREN, ENS)

ZSC - FR9301572 – Dome de Biot – Directive « Habitat »	1,9 km à l'Est
ZPS - Préalpes de Grasse – Directive « Oiseaux »	4,5 km à l'est

Des contraintes réglementaires ?

NON

Des éléments à prendre en compte ?

OUI

Le site n'est pas concerné directement par aucun zonage du patrimoine naturel.

Toutefois plusieurs zonages d'inventaires, Natura 2000 et un APPB apparaissent dans un rayon de 5 km. Ces zonages sont donc à prendre en considération.

Au regard de la proximité du site Natura 2000 « Dome de Biot » une étude d'incidence simplifiée peut être demandée.

Zonages du patrimoine naturel

EPF PACA

Prédiagnostic écologique sur le site des Soulières sur la commune de Biot - Alpes-Maritimes

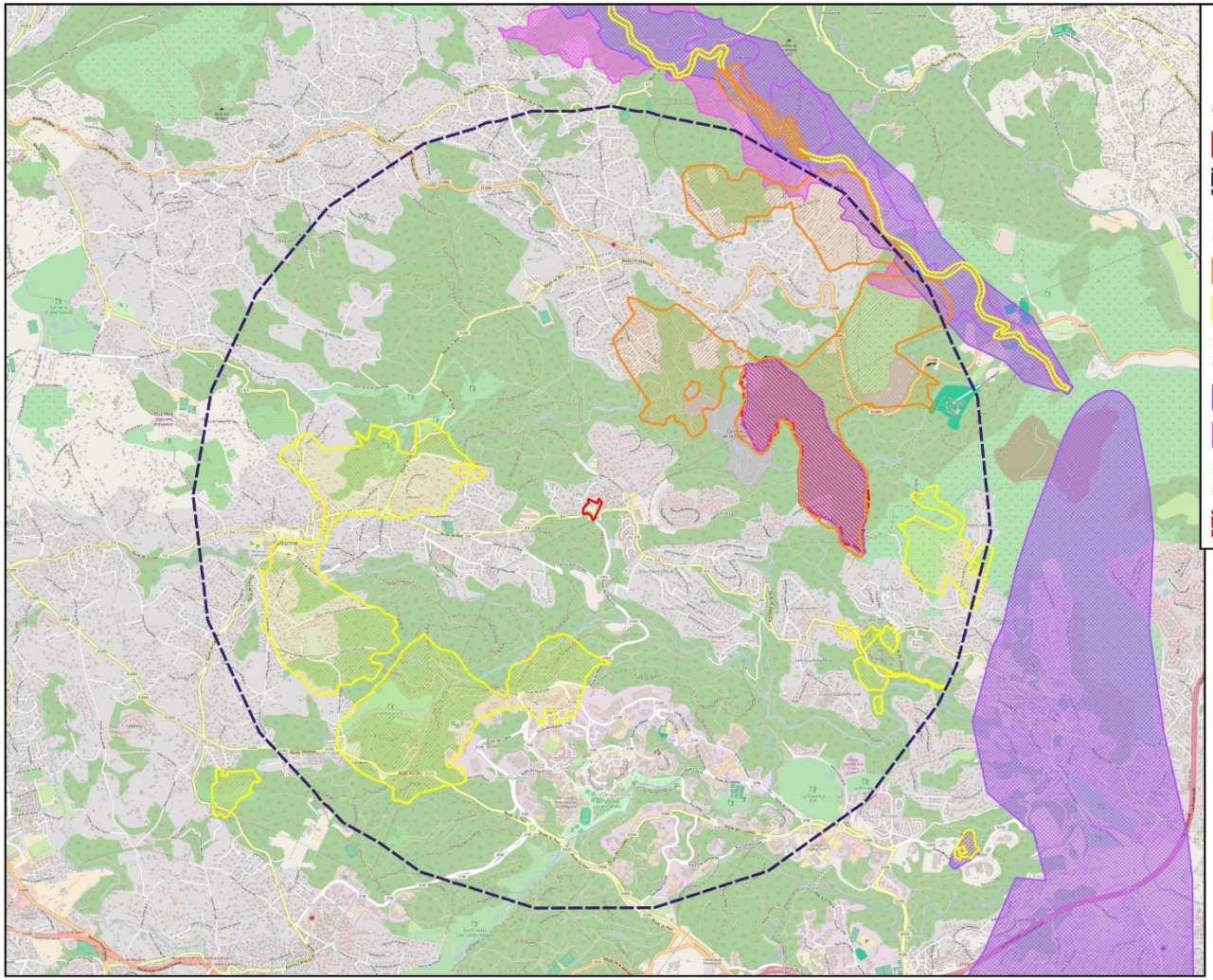

Légende

Aires d'étude
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude éloignée

Zonages d'inventaire
- ZNIEFF terrestre de type I
- ZNIEFF terrestre de type II

Zonages Natura 2000
- Site désigné au titre de la Directive "Habitats"
- Site désigné au titre de la Directive "Oiseaux"

Zonages réglementaires
- Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

0 1 2 3 km

N W E S

© EPF PACA - Tous droits réservés - Sources :OPENSTREETMAP® (2011),
Cartographie : Biotope, 2015

Contexte écologique et principaux habitats présents

Contexte écologique

L'aire d'étude est située sur la commune de Biot au lieu-dit « les Soulières ». Elle s'étend sur une superficie de 3,4 ha sur un substrat dolomitique. Ce substrat présente la particularité d'accueillir des espèces inféodée au sol acides telles que l'Arbousier et le Chêne liège qui sont d'ailleurs présents ponctuellement sur ce site.

Trois grands types de milieux naturels peuvent être distingués :

- à l'est de vastes milieux prairiaux entrecoupés ponctuellement de murets. Ces secteurs autrefois cultivés sont aujourd'hui couverts d'une végétation herbacée prairiale méso-xérophile. Elle semble arborée un cortège banal mais diversifié.
- Des taillis de Chênes verts à l'ouest. Ceux-ci sont ponctués de quelques individus de Chênes lièges et accompagnés de Laurier tin. La strate herbacée est clairsemée et pourvue d'espèce sciaphiles : Garance voyageuse, Lierre, Asperge à feuilles aigues,… Les chênes verts présents à l'ouest sont peu matures à l'ouest et uniquement sous forme d'alignement à l'est, à ce titre ces taillis ne sont pas affiliés à l'habitat d'intérêt communautaire 9330.
- Des pelouses sèches où les mousses recouvrent le sol de manière importante. Les chaméphytes sont bien représentés avec le Thym vulgaire, L'immortelle d'Italie. De nombreuses rosettes d'orchidées y ont été observées et ces milieux xérophiles oligotrophes sont souvent très riches sur le plan floristique. Ces milieux pourraient se rapprocher de l'habitat d'intérêt communautaire 6220.

Outre ces milieux des éléments de moindre intérêt en terme d'habitats naturels sont également présents : des zones anthropisées (bâtiments, piste d'accès….), un bassin artificiel en eau, et des bosquets souvent pourvus d'Eucalyptus mais aussi de fruitiers et parfois de Chênes pubescent ou liège âgés.

A gauche : Pelouse sèche, Au centre : Taillis de Chêne vert, à droite : Prairie anciennement cultivée

Pour conclure, les habitats naturels présents sont communs à basse altitude dans les Alpes-Maritimes mais les pelouse sèches peuvent être affiliée à un habitat d'intérêt communautaire représentant un enjeu de conservation modéré.

Principaux habitats naturels et semi-naturels présents (cf carte en annexe 1).

Anciennes restanques et prairies anciennement cultivées	Moitié Est de l'aire d'étude	1,68 ha
Taillis de Chênes verts + Haie pourvue de Chênes verts	Ouest de l'aire d'étude et bordure Est	1,23 ha
Pelouses sèches	Disséminées au sud et à l'Ouest	0,16 ha
Bosquets d'arbres divers	Disséminés	0,23 ha
Zones anthropisées	Au nord	0,12 ha

Enjeu de conservation ?	***Faible à modéré***	**Contrainte réglementaire ?**	***NON***

Fonctionnalité écologique

Attractivité pour les différentes sous-trames

Milieux boisés	Faible à modéré : Situé en bordure d'un continuum boisé plus vaste. Un boisement de chêne présent sur le site qui ne présente d'intérêt majeur en termes de continuité.
Milieux semi-ouverts et ouverts	Modéré : Présence de milieux ouverts et semi-ouverts favorables pour certaines espèces inféodés à ces habitats donc lépidoptères. Participe à la fonctionnalité écologique dans un contexte très urbanisé.
Milieux aquatiques et humides	Nul : Aucune zone humide mise en évidence. Pas de connexions au réseau hydrographique local.

Eléments remarquables / points de vigilance / commentaires

Le potentiel de biodiversité et l'attractivité au sein des différentes sous-trames sont considérés comme étant faibles à modérés. Le contexte urbanisé dans lequel s'insère l'aire d'étude rend difficile les connexions avec les milieux naturels alentours.

Usages

Présence d'une habitation et de bâtiments annexes

Présence dissémine de cabanons autrefois destinés à l'accueil touristique mais à l'abandon depuis une cinquantaine d'années

Prairies autrefois cultivées aujourd'hui non exploitées, seul un jardin potager subsiste à proximité de la maison

Taillis de Chênes exploités autrefois pour le bois de chauffage

Eléments de patrimoine en rapport avec les milieux naturels

Présence de murets en pierres sèches délimitant les anciennes restanques

Flore

Les éléments qui suivent expriment des potentialités d'accueil.

Diversité

Moyenne

Habitats d'espèces	Principales espèces à retenir
Prairies anciennement cultivées	Peu d'espèces protégées et patrimoniales pressenties : la présence de Tulipes protégées parait peu probable. Barbon double (*Andropogon distachyos*) - espèce patrimoniale déterminante ZNIEFF Ophrys de Bertoloni (*Ophrys bertolonii*) - PN - 1 donnée ancienne est citée dans le quartier (SFP, 1999 dans BD SILENE)
Pelouse sèche	Ophrys splendide *(Ophrys exaltata subsp splendida*) - Liste rouge, donnée ancienne est citée dans le quartier (SFP, 1999 dans BD SILENE) Orchis à odeur de vanille (*Anacamptis coriophora subsp fragans*) - PN Gagée de bohème (*Gagea bohemica*) - PN - pas citée à proximité mais milieux favorable
Taillis de Chêne vert	Laîche à épi dès la base (*Carex depressa subsp basiliaris*) - PR

PN : Protection nationale, PR : Protection régionale,

Eléments remarquables / points de vigilance / commentaires

De nombreuses espèces remarquables et protégées sont pressenties au sein des pelouses sèches. Ces milieux restent cependant peu étendus sur l'aire d'étude. Les enjeux liés à la flore sont pressentis comme fort dans ces milieux, modéré au sein des taillis et plutôt faible à modéré au sein des prairies.

Enjeu de conservation ?	Contrainte réglementaire ?
Modéré à localement fort	*Oui*

Invertébrés terrestres

Les éléments qui suivent expriment des potentialités d'accueil.

Diversité	Moyenne

Cortèges d'espèces et habitats	Principales espèces à retenir	Utilisation des milieux
Prairies anciennement cultivées	Espèces communes non réglementées	
Pelouse sèche	Présence potentielle d'espèces patrimoniales/règlementées notamment pour le groupe des lépidoptères	
Taillis de Chêne vert	Présence potentielle d'espèces patrimoniales/règlementées - Présence de quelques arbres sénescents favorables aux insectes saproxylophages	

Eléments remarquables / points de vigilance / commentaires

La présence de zone ouverte et semi-ouverte dans un contexte forestier et urbanisé peuvent permettre l'expression d'espèce de lépidoptères patrimoniales (Azurée sp.) Les prairies abritent sans doute des cortèges plus communs inféodés aux friches et jardins. Enfin, au sein des milieux boisées, la présence d'Arbousiers est favorable à la présence du Thècle de l'arbousier (*Callophrys avis*) et du Pacha à deux queues ou Nymphale de l'arbousier (*Charaxes jasius*). Quelques arbres sénescents (chêne liège et chêne vert) sont favorables pour les insectes saproxylophages (Lucane cerf-volant et Grand capricorne)

L'absence de zone humide garantit qu'aucune reproduction n'a lieu sur site pour les odonates.

Chêne liège sénescent

Restanques et boisements favorables aux lépidoptères

Enjeu de conservation ?	Modéré à localement fort	Contrainte réglementaire ?	*Oui potentiellement*

Poissons et faune aquatique

Les éléments qui suivent expriment des potentialités d'accueil.

Habitats aquatiques / faciès d'écoulement	Principales espèces à retenir	Utilisation des milieux

Aucun cours d'eau ou plan d'eau n'est recensé sur la zone d'étude.

Eléments remarquables / obstacles à l'écoulement / points de vigilance / commentaires

Enjeu de conservation ?	*Non traité*	Frayères à prendre en compte ?	*Non traité*

Amphibiens

Les éléments qui suivent expriment des potentialités d'accueil.

Diversité	Faible

Cortèges d'espèces et habitats	Principales espèces à retenir	Utilisation des milieux
Cortège des espèces communes	Rainette mériodionale (*Hyla meridionalis*) PN potentiel	Déplacements, hivernation

Légende des abréviations : PN : protection nationale

Eléments remarquables / points de vigilance / commentaires

Présence d'un point d'eau artificiel mais défavorable aux espèces patrimoniales. Seules les rainettes sont susceptibles d'utiliser cette réserve d'eau en période de reproduction. Les murets de pierres sèches et macro-déchets peuvent être occasionnellement utilisés en hivernation ou lors de transits.

Enjeu de conservation ?	*Faible*	Contrainte réglementaire ?	*Oui, potentiellement*

Reptiles

Les éléments qui suivent expriment des potentialités d'accueil.

Diversité	Faible

Cortèges d'espèces et habitats	Principales espèces à retenir	Utilisation des milieux
Cortège des milieux anthropiques	Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) : PN – potentiel Tarente de Maurétanie (*Tarentola mauritanica*) : PN – potentiel Lézard vert (*Lacerta viridis*) : PN – potentiel Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*) PN – potentiel	Murets de pierres sèches, restanques, bâtis, tas de macro-déchets et bordures de haies

Légende des abréviations : PN : protection nationale

Eléments remarquables / points de vigilance / commentaires

Le contexte de la zone d'étude est urbanisé et de fait peu favorable aux reptiles qui ont des capacités de déplacements réduits et sont vulnérables à la mortalité routière. Son intérêt apparait donc relativement faible au vu de l'isolement de ces parcelles par le tissu urbain dense.

Seuls les tas de macro-déchets et murets peuvent être utilisés comme gîte par la Couleuvre de Montpellier, ainsi que les bordures des maisons par le Lézard des murailles et la Tarente de Maurétanie. Toutes ces espèces très communes et anthropophiles en PACA bénéficient d'un enjeu faible malgré leur statut de protection.

Zone favorables aux reptiles

Enjeu de conservation ?	*Faible*	Contrainte réglementaire ?	Oui

Oiseaux

Les éléments qui suivent expriment des potentialités d'accueil.

Diversité	Faible

Cortèges d'espèces et habitats	Principales espèces à retenir	Utilisation des milieux
Cortège des espèces communes	Présence d'espèces anthropophiles communes dont certaines sont protégées (PN) : Serin cini, Chardonneret élégant, Fauvette mélanocéphale, Bergeronnette grise…	Nicheurs possibles au sein des haies, prairies,et arbres isolés
Cortège des espèces patrimoniales	Présence d'espèces patrimoniales dont certaines sont protégées (PN) : Torcol fourmilier, Pic épeichette, Petit Duc scops…	Nicheurs possibles au sein des haies, des arbres isolés

Légende des abréviations : PN : protection nationale

Eléments remarquables / points de vigilance / commentaires

Dans un contexte urbanisé, la zone d'étude apparait peu favorable à l'expression d'une avifaune diversifiée. Seules quelques espèces communes (néanmoins protégées) nichent au sein des haies ou des arbres, et se nourrissent au sein des milieux ouverts du site. Les grands arbres (un à deux) sont intéressants mais ne présentent pas de cavités apparentes.

On note également la présence de petits passereaux en halte migratoire.

Enjeu de conservation ?	*Faible à modéré*	Contrainte réglementaire ?	*Oui*

Mammifères terrestres

Les éléments qui suivent expriment des potentialités d'accueil.

Diversité	Faible

Cortèges d'espèces et habitats	Principales espèces à retenir	Utilisation des milieux
Cortège des espèces communes	Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*) PN potentiel	Ensemble de la zone

Eléments remarquables / points de vigilance / commentaires

Le site peut potentiellement être fréquenté par le Hérisson d'Europe, qui colonise volontiers les jardins.

Enjeu de conservation ?	*Faible*	Contrainte réglementaire ?	*Oui, potentiellement*

Chauves-souris

Les éléments qui suivent expriment des potentialités d'accueil.

Diversité	Faible

Cortèges d'espèces et habitats	Principales espèces à retenir	Utilisation des milieux
Cortège des milieux anthropisés	Pipistrelles sp. …etc - potentielles	Zone de chasse et gîte potentiel au sein des bâtiments abandonnés.

L'ensemble des chiroptères sont protégés nationalement.

Eléments remarquables / points de vigilance / commentaires

Le site offre une zone de chasse intéressante pour les chauves-souris, notamment dans les parties ouvertes (prairies et pelouses). Les arbres isolés sénescents peuvent présenter des cavités pour la création de gîtes. En revanche, les bâtiments sont intéressants et pourraient accueillir plusieurs individus d'espèces anthropophiles (Pipistrelles notamment), notamment derrière les volets ou dans les ruines (ouvertures présentes). En revanche, les murs crépis de la maison ne sont pas favorables.

Cabanons observés sur le site d'étude

Enjeu de conservation ?	*Faible à modéré*	Contrainte réglementaire ?	*Oui, potentiellement*

Synthèse des enjeux et principales conclusions

La zone d'étude s'inscrit dans un contexte urbain. Les milieux ouverts observés sur le site présentent un intérêt faible à modéré sur les plans faunistique et floristique.

Les principaux enjeux attendus sur le site sont :

Pour les habitats :

- Présence d'habitats à faibles enjeux de conservation (milieux prairiaux, taillis de Chênes verts…)

- Présence d'un habitat d'intérêt communautaire (6220) dont l'enjeu de conservation est qualifié de modéré. Au sein de ces habitats, de nombreuses rosettes d'orchidées ont été observées et ces milieux xérophiles oligotrophes sont souvent très riches sur le plan floristique.

Pour la Flore :

Probabilité de présence d'espèces végétales protégées, notamment au sein des habitats ouverts du site – Enjeu de conservation Modéré à localement fort

Pour l'entomofaune (insectes):

Présence possible de plusieurs espèces patrimoniales (dont lépidoptères et insectes saproxylophages) – Enjeu de conservation faible à modéré (pelouses sèches)

Pour les oiseaux :

Présence possible de plusieurs espèces patrimoniales – Enjeu de conservation faible à modéré

Pour les amphibiens et reptiles :

Présence d'espèce communes - Enjeu de conservation faible

Pour les chiroptères (chauves-souris) :

Présence de gite possible au sein des cabanons abandonnés – Habitats de chasse

D'un point de vue des fonctionnalités, le potentiel de biodiversité et l'attractivité au sein des différentes sous-trames sont considérés comme étant faibles à modérés. Le contexte urbanisé dans lequel s'insère l'aire d'étude rend difficile les connexions avec les milieux naturels alentours.

Bilan d'aide à la décision

Des secteurs sur lesquels aucun enjeu écologique n'apparaît ?	***NON***
Des zones à enjeux écologiques de niveau local, sur lesquels il est possible de mettre en place le projet tout en prenant des précautions ?	***OUI***
Des secteurs à enjeux écologiques de niveau régional, sur lesquels il reste possible de mettre en place le projet mais où les mesures d'insertion seront importantes et nécessiteront probablement des mesures compensatoires	***OUI***
Des secteurs sur lesquels il est fortement déconseillé d'effectuer des aménagements et des travaux au vu des enjeux écologiques considérés comme très forts.	***NON***

Nos recommandations-clefs

- ➔ Vérification de l'absence d'espèces végétales protégées, notamment au niveau des pelouses sèches du site ;
- ➔ Vérification de l'absence d'espèces protégées /patrimoniales, notamment pour l'entomofaune au sein des pelouses sèches du site ;
- ➔ Maintien des arbres sénescents du site, notamment les chênes lièges et chênes verts ;
- ➔ Maintien des murets de pierres sèches, intéressant pour la petite faune dont les reptiles ;
- ➔ Intervention pour la destruction des bâtiments et l'enlèvement des macrodéchets et tas de matériaux en fin d'été (septembre/octobre) afin que les espèces exploitant ces milieux ait une chance de fuite (reptiles et chiroptères notamment)

Carte n° 1. : Présentation des habitats et éléments de l'aire d'étude

Principaux groupements végétaux

EPF PACA

Etablissement Public Foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur

Prédiagnostic écologique sur le site des Soulières sur la commune de Biot - Alpes-Maritimes

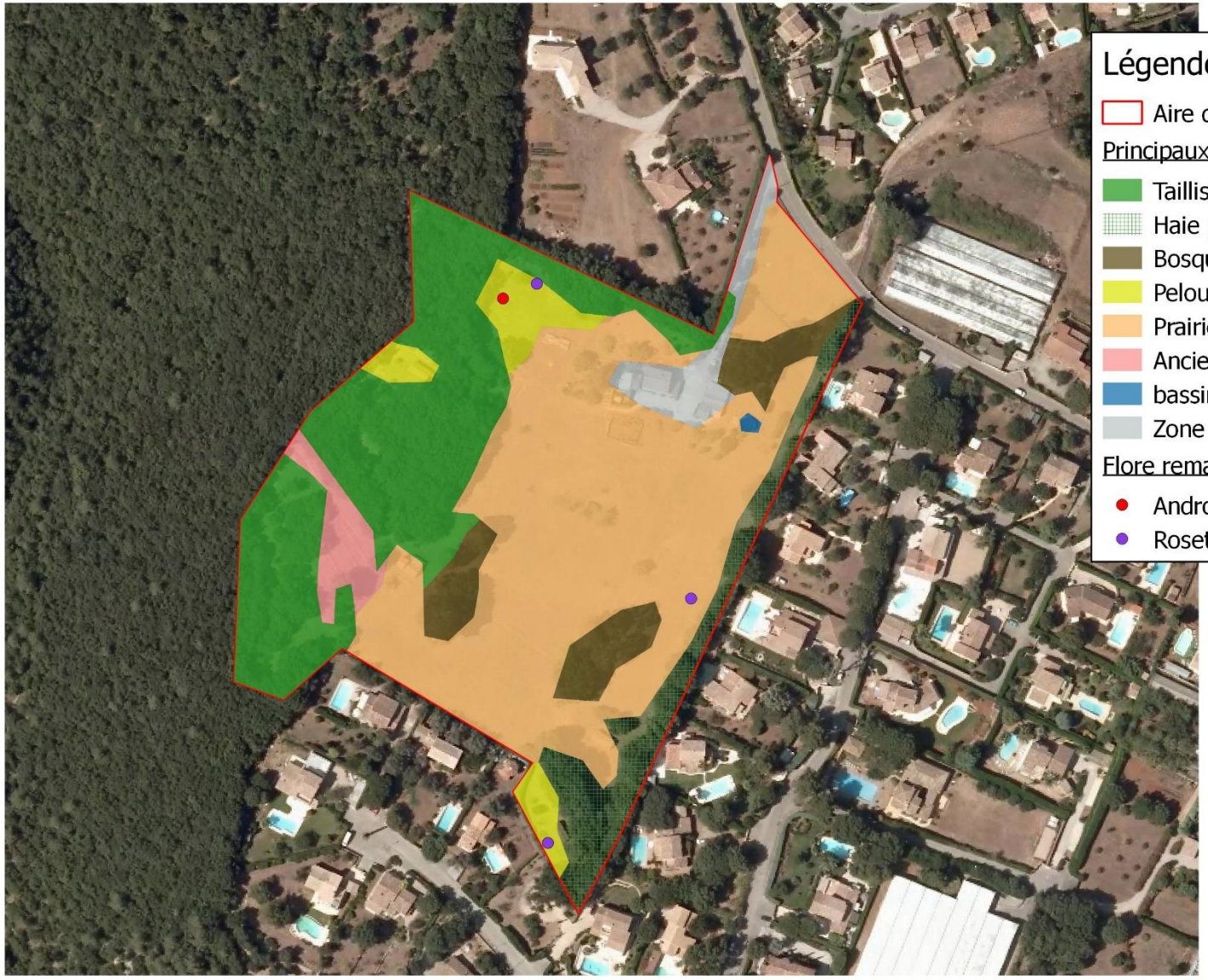

© EPF PACA - Tous droits réservés - Sources : ©IGN BDORTHO® (2011),
Cartographie : Biotope, 2015

Carte n° 2.: Synthèse des enjeux écologiques

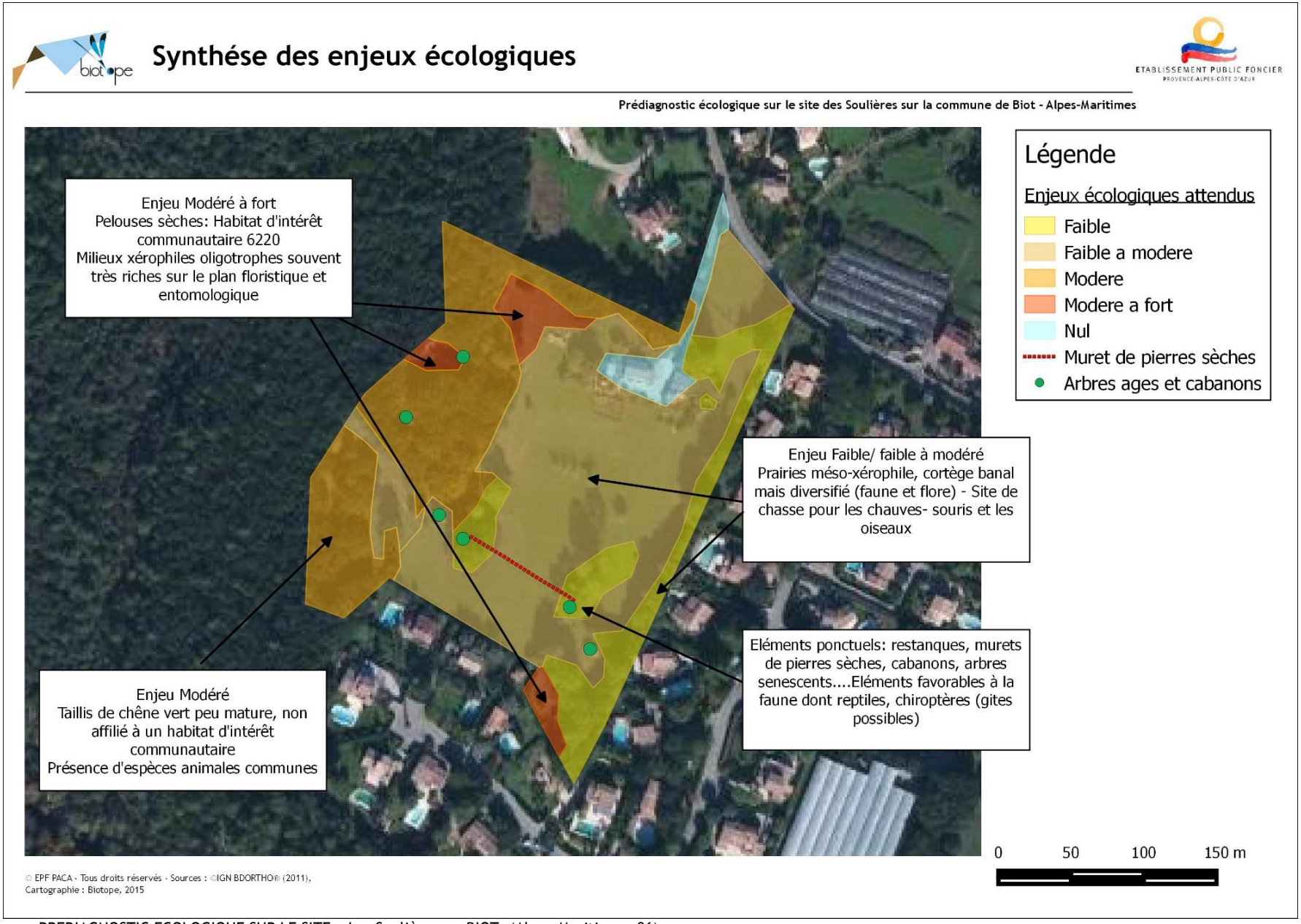

Annexe 1 : Bases de données consultées

L'absence d'une espèce au sein de certaines bases de données ne signifie pas que l'espèce est absente. D'autres paramètres rentrent en compte comme un défaut de prospection, une mise à jour de la base de données…etc.

Base de données	Organisme gestionnaire	Groupes concernés	Commentaires
SILENE Flore	CBNMED	Flore	Plusieurs données sur l'aire d'étude mais ne concernant pas d'espèces remarquables. Plusieurs stations d'espèces protégées et patrimoniales signalées dans le quartier : Ophrys bertolonii notamment.
SILENE Faune	CEN PACA	Faune	Avec une recherche communale, certaines espèces protégées ont été identifiées. Cependant aux alentours de la zone d'étude celles-ci restent assez communes
Faune.PACA	LPO PACA	Faune	Avec une recherche communale, certaines espèces protégées ont été identifiées. Cependant aux alentours de la zone d'étude celles-ci restent assez communes
Enquêtes et Atlas	ONEM	Chiroptère, Diane, Proserpine, Saga pedo	Absence de stations connue au niveau du site d'étude
Atlas des Odonates de Paca	Société Française d'Odonatologie	Libellules	Aucune zone humide d'envergure à accueillir des espèces patrimoniales sur le site